

# Tête de l'Herbette, Vanil Noir, Vanil de l'Ecri et Pointe de Paray

Le Vanil Noir, avec ses 2389 mètres d'altitude, est le plus haut sommet du canton de Fribourg. Il se dresse au cœur d'une vaste réserve naturelle où une faune alpine remarquable, composée notamment de bouquetins et de chamois, a élu domicile. Bien que son ascension soit techniquement exigeante et comporte de nombreux passages aériens, ce sommet attire néanmoins une foule considérable de randonneurs. À proximité, le Vanil de l'Ecri, presque aussi élevé que son voisin, ainsi que la Pointe de Paray offrent la possibilité d'enchaîner ces trois cimes lors d'une traversée spectaculaire. Elle combine des panoramas époustouflants, s'étirant des Alpes jusqu'au Jura, avec la découverte d'un terrain varié, alternant entre arêtes aériennes et alpages verdoyants.



## Détails du parcours

**Point de départ :** Les Baudes (1264 m).

**Accessible en transports publics :** Non.

**Point culminant :** Vanil Noir (2389 m).

**Dénivelé :** montée et descente 1540 m chacune.

**Distance :** 11.7 km.

**Temps de marche :** 7¾h.

- ⊙ Les Baudes – Cabane de Bounavau 1h.
- ⊙ Cabane de Bounavau – Col de Bounavaletta 1h.
- ⊙ Col de Bounavaletta – Pas de l'Herbette (P. 2182) ¾h.
- ⊙ Pas de l'Herbette – Tête de l'Herbette ¼h.

⊙ Tête de l'Herbette – Vanil Noir ¾h.

⊙ Vanil Noir – Plans des Eaux ½h.

⊙ Plans des Eaux – Vanil de l'Ecri ½h.

⊙ Vanil de l'Ecri – Point de Paray ¾h.

⊙ Point de Paray – Petsernetse 1¼h.

⊙ Petsernetse – Fédjire ½h.

⊙ Fédjire – Les Baudes ½h.

**Durée :** 1 jour.

**Difficulté :** T5 [CAS12].

**Matériel :** Matériel de randonnée pédestre estivale.

**Date :** 2 octobre 2025.

**Références :** [CAS], [Pro] et [Sut09].

## Accès

### Accès en voiture

Emprunter l'autoroute A12 jusqu'à la sortie de Bulle, puis suivre la signalisation en direction de Gruyères et Château-d'Œx. À Villars-sous-Mont, quitter la route principale en tournant à gauche afin de rejoindre Grandvillard. Après avoir traversé le village, continuer sur la petite route de la Sassalaz, située au sud-est de Grandvillard, qui monte progressivement dans la montagne. Après environ trois kilomètres, la route se divise : prendre à gauche en direction de Bounavau, dont le nom est parfois écrit sous les formes Bonnavaux ou Bounavaux. Il reste alors environ 2.5 km jusqu'au parking en gravier des Baudes (coordonnées GPS : 46.535848, 7.115303). Cet espace de stationnement, pouvant accueillir une cinquantaine de véhicules, se remplit très vite en été, surtout les week-ends, et affiche souvent complet. Il est donc vivement recommandé d'arriver tôt le matin afin de s'assurer une place.

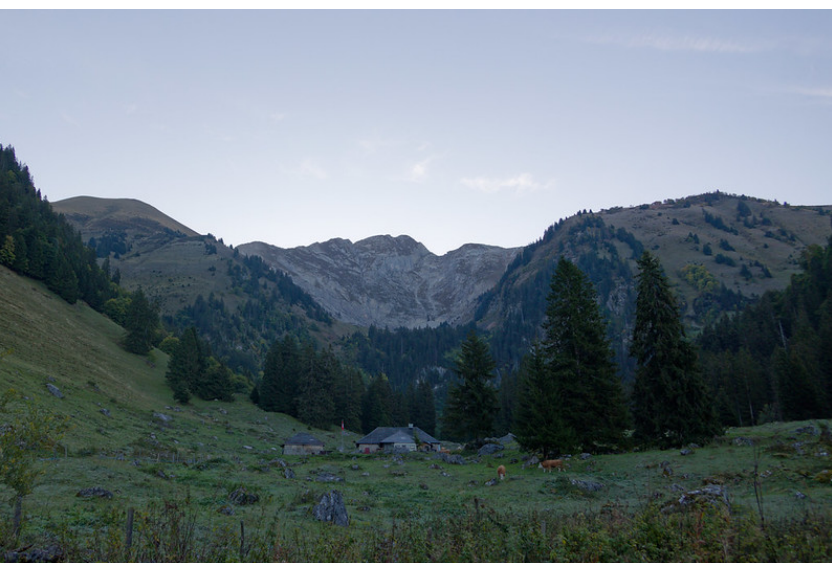
## Accès en transports publics

Le parking des Baudes n'étant pas desservi par les transports publics, les randonneurs sans véhicule personnel doivent partir du village de Grandvillard. Cette option implique un itinéraire allongé : il faut prévoir environ deux heures de marche supplémentaire à la montée et une heure et quart de plus à la descente.

Pour rejoindre Grandvillard, une ligne de car postal le relie à la gare de Bulle. Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.

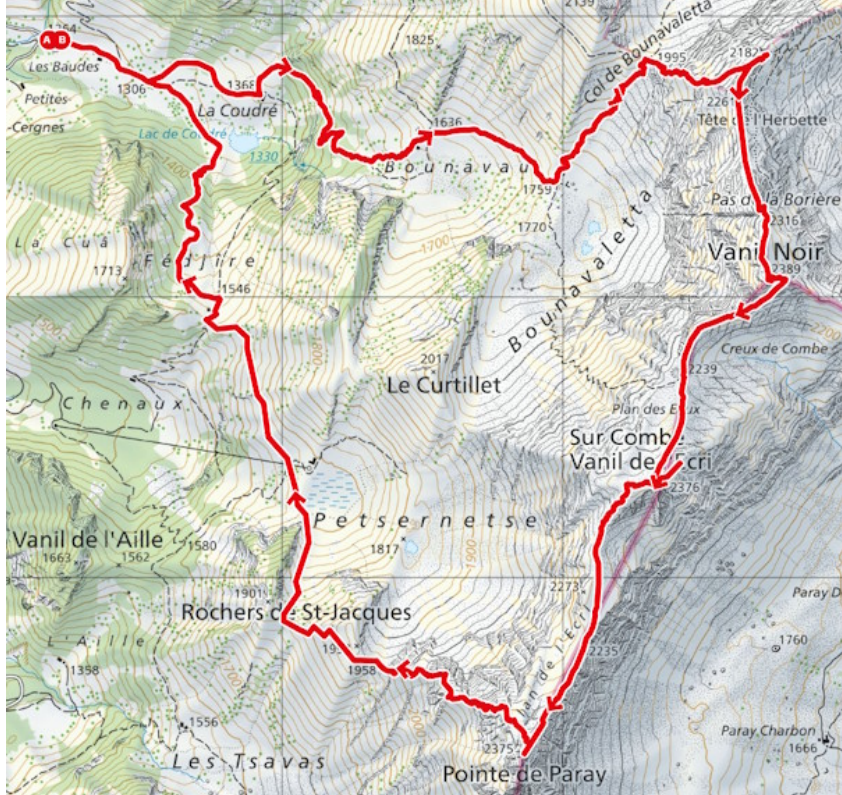
## Au coeur de la réserve naturelle du Vanil Noir

Le Vanil Noir, avec ses 2389 mètres d'altitude, est le point culminant du canton de Fribourg. Cette imposante pyramide rocheuse à trois faces domine la vallée de l'Intyamon. Son ascension, bien qu'elle exige de l'expérience alpine en raison de passages techniques et aériens, attire régulièrement de nombreux randonneurs. Afin d'éviter l'affluence, j'ai choisi de gravir ce sommet un jour de semaine, en automne.



Le Vanil Noir et son versant ouest particulièrement abrupt.

situé au nord-est du Vanil Noir, faisaient partie intégrante de la réserve naturelle du Vanil Noir. L'itinéraire que j'avais planifié traversait cette zone protégée, offrant l'occasion d'observer une flore alpine variée et, avec un peu de chance, d'apercevoir des animaux sauvages. Le panneau rappelait également les règles essentielles à respecter afin de préserver durablement ce milieu naturel : les chiens y étaient interdits, il fallait rester sur les sentiers balisés, ne pas déranger la faune ni la flore, éviter tout camping ainsi que tout feu, et emporter l'ensemble de ses déchets.



Carte nationale (source swisstopo).

Je me suis garé au parking des Baudes un peu après 8 heures du matin. Seuls trois véhicules y étaient stationnés, me laissant espérer la tranquillité recherchée sur les sentiers. Le tableau de bord de ma voiture affichait 1°C, une fraîcheur qui expliquait sans doute aussi cette faible fréquentation. Cette ambiance automnale, presque hivernale, laissait présager une progression assez rude durant les premières heures : avec une orientation plein nord, les rayons du soleil ne viendraient me réchauffer qu'après avoir atteint le col de Bounavalette, voire plus haut encore.

Un panneau d'information situé sur le parking indiquait que la combe de Bounavalette, tout comme le vallon des Morteys,

## Premiers pas vers le Vanil Noir : des Baudes à la Cabane de Bounavau

Vers l'est, en arrière-plan du panneau d'information, le point culminant de la randonnée se détachait immédiatement : le Vanil Noir dressait son versant occidental, abrupt et austère, qui dominait le paysage. Son arête nord, que j'avais prévu de gravir, se découpait elle aussi avec netteté, traçant une ligne sombre et prometteuse vers le ciel. Je me suis alors mis en marche, en empruntant le sentier pédestre qui longeait la route carrossable. L'ascension du Vanil Noir par l'une des voies normales est parfaitement balisée et ne demande aucune planification complexe, puisqu'il suffit de suivre les indications classiques de randonnée pédestre jusqu'au sommet.



Teysachaux et le Moléson, déjà bien baignés par le soleil.



Le lac de Coudré.

En traversant l'alpage des Baudes, dont le nom provient de la féminisation d'un ancien propriétaire nommé Beaud, j'ai eu une pensée pour les vaches disséminées dans le pâturage, occupées à brouter dans le froid piquant de l'automne. Leur robustesse contrastait avec ma frilosité, car elles ne semblaient guère souffrir de la fraîcheur matinale, contrairement à moi.

La route d'alpage passait à proximité des fermes, puis remontait en pente douce jusqu'au chalet de La Coudré. Ce toponyme dérive du français « *coudre* » et du patois fribourgeois « *kâdra, kôdra* », désignant un lieu riche en coudriers, autrement dit des noisetiers. La forêt environnante me paraissait variée, et j'ai effectivement repéré

plusieurs noisetiers, dont les branches encore garnies de feuilles jaunissantes témoignaient de l'automne qui avançait peu à peu.

La piste prenait fin à la hauteur du chalet, marquant la conclusion de cette mise en jambes paisible. Un sentier de randonnée prenait alors le relais et amorçait la véritable ascension en direction de Bounavau, autrefois orthographié Bounavaux, une graphie encore visible sur plusieurs panneaux indicateurs.

À la lisière de la forêt, de nouveaux panneaux rappelaient que je pénétrais dans la réserve naturelle. Outre l'interdiction concernant les chiens, une règle supplémentaire y figurait : la pratique du VTT était formellement interdite à l'intérieur de la réserve. Cette restriction n'apparaissait toutefois ni sur le panneau installé sur le parking, ni sur le site internet de Pro Natura. Une fois encore, je regrettais que les règlements spécifiques à chaque réserve naturelle ne soient pas clairement détaillés en ligne, sachant que chaque espace pro-



Une des innombrables plaques commémoratives.



La Cabane de Bounavau.

tégé applique des contraintes propres, parfois plus strictes qu'on ne l'imagine, comme c'était le cas ici.

La forêt, assez dense, s'ouvrait par endroits, m'offrant de belles échappées visuelles sur le lac de Coudré, dont la teinte contrastait avec les alentours. J'ai également profité de magnifiques panoramas sur le Moléson et le Teysachaux, déjà baignés dans la lumière dorée du soleil levant.

Les nombreuses plaques commémoratives qui jalonnaient le sentier lui conféraient davantage l'atmosphère d'une allée funéraire que celle d'un chemin de randonnée. Si la plupart rendaient un hommage classique aux défunts, l'une d'entre elles se distinguait par son caractère inhabituel : elle attribuait la responsabilité de l'accident aux victimes elles-mêmes et lançait un avertissement aux passants : « *Ballade imprudente LIONNEL + OLIVIER Le 3 juin 2001* ». L'erreur orthographique (« *ballade* » au lieu de « *balade* ») m'a finalement plus amusé qu'incité à méditer sur les dangers potentiels de cette ascension.

Quelques minutes après avoir quitté le couvert forestier, la silhouette de la cabane de Bounavau s'est détachée dans le paysage. Peu après, je me suis trouvé face à la bâtisse, qui portait encore l'ancienne orthographe du lieu, avec son « x » final. Le nom Bounavaux se compose des termes « *bouna* » et « *vaux* » : le premier, issu du patois fribourgeois, signifie « *bonne* », tandis que le second provient de l'ancien français et désigne un « *val* ». Bounavaux signifie ainsi littéralement « *bon vallon* », une appellation des plus évocatrices.

Cette première partie de l'ascension jusqu'à la cabane s'est déroulée sur des sentiers bien tracés, sans aucune difficulté technique particulière, ce qui lui vaut la classification T1.

## De Bounavau au Col de Bounavaletta

Juste derrière la cabane, un poteau indicateur arborait des panneaux bleus, correspondant au marquage des chemins alpins, qui indiquaient deux itinéraires pour atteindre le sommet du Vanil Noir. Ces deux voies se confondaient d'abord en un seul et même sentier, et je n'avais donc pas à me creuser la tête sur la direction à prendre.

Par une traversée ascendante à flanc de coteau, j'ai progressé en direction de l'alpage de

Bounavaletta. Sur mon chemin, j'ai remarqué une nouvelle plaque commémorative, au message pour le moins singulier : « *Ici Xavier t'invite à la prudence, ne l'oublie pas (14.7.1990)* ». À l'évidence, ce type d'inscription semblait relever d'une véritable tradition locale, au point que j'ai presque fini par me sentir presque coupable de m'adonner à la randonnée.



Deux bouquetins broutant sur l'arête nord d Vanil Noir.

« -ette » indiquant simplement un vallon de plus petite taille. Si l'expression « *bon vallon* » convenait tout à fait aux prairies verdoyantes de Bounavaux, elle me paraissait nettement moins adaptée aux pentes rocailleuses et caillouteuses de Bounavaletta. Perdu dans ces considérations toponymiques, mon regard fut soudain attiré par deux bouquetins, perchés sur la crête nord du Vanil Noir. Bien que minuscules à cette distance, leurs silhouettes se découpèrent magnifiquement à contre-jour sur l'arête rocheuse.

Quelques minutes plus tard, un rapace a survolé les deux mammifères. À cette distance, l'oiseau n'était qu'un point dans le ciel, et même avec mon appareil photo, il était difficile d'en obtenir une image exploitable. Toutefois, sa queue en forme de losange m'a fait penser à un gypaète barbu. J'espérais vivement le revoir plus tard, de plus près, lorsque je serais moi-même sur l'arête. Réjoui par ces observations, j'ai poursuivi ma montée et, sans difficulté notable, j'ai atteint le col de Bounavaletta. Là, le paysage s'est soudain ouvert vers le nord, révélant l'austère arête de Galère ainsi que la Dent de Folliéran, qui se dressait avec élégance dans la lumière matinale encore rasante. La vue était saisissante : ces formations rocheuses imposantes dessinaient une ligne d'horizon spectaculaire, tandis que le vallon en contrebas s'étendait dans une palette de verts et de gris typique de l'automne.

Entre la cabane de Bounavaux et le col de Bounavaletta, quelques passages ponctuels de-

Quelques foulées plus loin, j'ai atteint une bifurcation de sentiers pédestres. Deux itinéraires permettaient d'accéder au sommet du Vanil Noir : par le col de Bounavaletta ou par le Plan des Eaux. Souhaitant également visiter le Vanil de l'Écri et la Pointe de Paray, j'ai choisi la variante passant par le col de Bounavaletta, ce qui me permettait de réaliser une magnifique traversée.

Alors que je poursuivais mon ascension silencieuse vers le col, une réflexion m'est venue à propos du toponyme de Bounavaletta, autrefois orthographié Bounavalette. Ce nom partage la même origine et la même signification que Bounavaux, le suffixe



Un gypaète barbu.

mandaient un bon équilibre, ce qui porte la cotation de ce tronçon à T2. La suite de l'itinéraire allait cependant rapidement gagner en caractère...

## Traversée aérienne vers le Pas de l'Herbette (P. 2182)

La vue depuis le col était superbe, mais le soleil n'avait pas encore franchi les crêtes environnantes et le froid était mordant. J'ai hésité un instant à gravir le Tsermon, accessible en une quinzaine de minutes et déjà baigné de lumière, avant de me raviser : il aurait ensuite fallu replonger dans l'ombre et le froid. Espérant que le soleil illuminait déjà la selle située sur l'arête nord du Vanil Noir (P. 2182), désormais assez proche, j'ai suivi le chemin balisé en bleu qui montait sur une épaule en direction sud-sud-est. Rapidement, le terrain est devenu plus raide et accidenté. L'herbe a vite cédé la place à de vastes pierriers, où ne subsistaient que quelques touffes éparées, accrochées çà et là au sol minéral.

Vers 2120 mètres d'altitude, le sentier s'est engagé dans une traversée aérienne, légèrement exposée, en direction du nord-est. Le balisage officiel blanc-bleu-blanc, omniprésent, ne laissait aucune ambiguïté quant à l'itinéraire à suivre. Tout écart hors du sentier se faisait d'ailleurs aussitôt sentir, la caillasse devenant alors franchement instable.

Au terme de cette traversée, j'ai rejoint un collet (P. 2182, parfois nommé Pas de l'Herbette), où les premiers rayons du soleil sont enfin venus réchauffer mon visage.

Le terrain et l'exposition exigeaient un pied sûr, ainsi qu'une absence totale de vertige. L'appui des mains était ponctuellement nécessaire pour maintenir l'équilibre. Ces caractéristiques justifient pleinement la cotation T4 pour ce tronçon, confirmée par le balisage alpin.



Le chemin aérien menant au Pas de l'Herbette.

## Sur le fil de l'arête vers la Tête de l'Herbette

Depuis la selle (P. 2182), le sentier balisé se poursuivait dans la face est de la Tête de l'Herbette, en traversant une zone nommée les « *Roches Pourries* » (sans nom sur les cartes). Derrière ce toponyme particulièrement évocateur se cachait un terrain délité et instable, mêlant éboulis et lapiaz. Ayant déjà parcouru cette traversée à plusieurs reprises, tant à la montée qu'à la descente, je l'ai toujours trouvée plus casse-pattes qu'agréable, car elle nécessitait une attention constante à chaque pas. Il existait toutefois une alternative bien plus séduisante, quoique sensiblement plus technique : remonter directement l'arête nord du Vanil Noir. Je me trouvais cependant au cœur de la réserve naturelle, où le règlement interdisait de quitter les sentiers



Le Vanil Noir (sur la gauche) et la Tête de l'Herbette (la première pointe depuis la droite).

balisés. Or, aucun itinéraire officiel n'était reporté sur Swisstopo le long de cette arête. Cet itinéraire figure néanmoins sur la plateforme du CAS, et les parcours estivaux situés dans la réserve du Vanil Noir, à l'heure actuelle répertoriés sur cette plateforme, ont fait l'objet de discussions avec les autorités compétentes et sont, en principe, tolérés.



Un des bouquetins croisés au sommet de la Tête de l'Herbette.

Sans hésiter, j'ai donc quitté le sentier balisé pour suivre une vague sente longeant l'arête rocheuse. Le terrain paraissait instable au premier abord, mais cette impression s'est révélée trompeuse et j'ai, au final, trouvé un rocher globalement solide. Il y avait néanmoins une quantité non négligeable de petite caillasse mobile, et je devais veiller à ne rien faire partir involontairement en direction d'éventuels randonneurs progressant sur la voie normale. En l'occurrence, je n'avais pas à me soucier de ce risque, car aucune présence humaine n'était visible à la ronde.

Après une montée courte mais ludique sur la ligne de faîte, je suis arrivé à proximité du point culminant de la Tête de l'Herbette. C'est à cet endroit que le sens du toponyme prenait tout son relief : le nom « *Herbette* » dérive du vieux français et signifie « *herbe courte et fine* ». Sur cette butte en majeure partie herbeuse, j'ai rencontré deux magnifiques bouquetins qui broutaient des herbes effectivement courtes et,

de surcroît, à moitié desséchées. Les deux mammifères n'ont nullement été troublés par mon arrivée : après m'avoir brièvement observé, ils ont repris leur activité comme si de rien n'était. Ils se tenaient toutefois directement sur le chemin, dans un passage aérien et difficilement contournable par l'un ou l'autre versant sans s'approcher trop des animaux. J'ai donc attendu plusieurs minutes qu'ils consentent à se déplacer un peu, ce qui me permit de poursuivre ma route. Cette attente ne m'a pas du tout dérangé, tant il est toujours fascinant d'observer des bouquetins d'aussi près.

## Progression aérienne vers le Vanil Noir

C'est ainsi que j'ai poursuivi mon ascension le long de l'arête, devenue plus exposée et présentant quelques passages d'escalade facile en I-II, mais heureusement constituée d'un bon rocher. Dans la partie finale de l'ascension de la pointe suivante, sans nom ni cote sur la carte, l'itinéraire contournait les difficultés par le versant oriental.

La suite restait aérienne, mais ludique, et j'ai progressé d'un bon pas. Une sente discrète accompagnait cette traversée, ne laissant pas beaucoup de doutes quant à la meilleure ligne de progression. Elle m'a également servi pour gravir la pointe suivante, plus imposante, elle aussi dépourvue de nom et de cote sur la carte. Pour franchir cette nouvelle élévation, j'ai cette fois contourné les difficultés par le versant ouest. Une fois sur cette dernière cime, le sommet du Vanil Noir est réapparu, désormais tout proche. La crête s'est ensuite élargie, devenant plus herbeuse et nettement moins technique qu'auparavant. J'ai profité de cette section plus aisée pour scruter le ciel, espérant apercevoir à nouveau le rapace observé plus tôt, mais l'oiseau était parti dans d'autres vallons.

Soudain, je me suis retrouvé au-dessus d'une brèche vertigineuse entaillant la crête : le célèbre Pas de la Borière. La descente directe par l'arête étant impossible, j'ai alors emprunté une sente raide plongeant dans le versant oriental, qui m'a permis de rejoindre le sentier balisé, situé quelques dizaines de mètres plus bas. Mon parcours hors sentier s'achevait ici, mais l'aventure, elle, était loin d'être terminée.

Le Pas de la Borière est une entaille rocheuse spectaculaire qui coupe l'arête nord du Vanil Noir. Le passage est aérien, exposé et particulièrement impressionnant, avec beaucoup de vide



L'arête nord du Vanil Noir, aérienne et parfois exposée.

de part et d'autre. Le sentier s'y fait étroit, donnant presque l'impression de poser le pied dans le vide. Il est heureusement équipé de câbles métalliques, et le rocher offre d'excellentes prises. La désescalade s'est finalement révélée plus impressionnante que réellement technique. Un pied sûr et une absence de vertige étaient néanmoins indispensables pour franchir ce passage. Un câble était aussi installé dans le versant nord ; à la montée, il ne s'est pas avéré nécessaire, mais il devait se révéler bien plus utile à la descente.



Le Pas de la Borière.

Quelques mètres plus haut, la croix sommitale du Vanil Noir est enfin apparue. Elle n'était plus qu'à quelques centaines de mètres. Peu après, je me suis retrouvé face à une bifurcation de sentiers : l'un traversait la face orientale herbeuse, tandis que l'autre suivait l'arête. Autrefois, le premier constituait la voie normale, mais il est désormais considéré comme impraticable, probablement très glissant et dangereux par terrain humide. Depuis une dizaine d'années, le sentier officiel balisé emprunte exclusivement l'arête. J'ai donc suivi cet itinéraire, qui m'a conduit au sommet de la plus haute montagne du canton de Fribourg en moins de dix minutes, sans difficulté particulière. Du point

de vue technique, l'ascension par l'arête nord mérite pleinement la cotation T5, en raison de ses passages aériens et exposés ainsi que de quelques ressauts d'escalade en degré II. Le dernier tronçon sur le sentier balisé, y compris le franchissement du Pas de la Borière, est quant à lui coté T4, les passages exposés étant sécurisés par des câbles métalliques qui réduisent sensiblement l'engagement.

## Un belvédère d'exception depuis le toit fribourgeois

Il m'aura fallu près de trois heures d'ascension pour fouler le sommet du Vanil Noir. De ce belvédère privilégié, se déployait un panorama à 360 degrés, s'étendant des Alpes suisses au Jura, en passant par le lac Léman et le Pays-d'Enhaut. Ce jour-là, bien que quelques nuages voilassent légèrement le ciel, la vue restait absolument saisissante. Au sud se dressaient la chaîne de la Gummfluh et, plus loin, le massif des Diablerets. À l'ouest, la Dent de Lys côtoyait le Moléson, tandis



Le Vanil Noir avec sa croix.

qu'au nord se dessinait le trio formé par la Dent du Bourgo, la Dent du Chamois et la Dent de Broc. Le nord-est dévoilait le vallon des Morteys, dominé par la Dent de Folliéran et la Dent de Brenleire. Vers l'est, la majestueuse chaîne des Gastlosen s'imposait, tandis qu'au sud-est, l'ho-



Combe des Morteys, dominée par les Dents de Folliéran et de Brenleire.

rizon s'ouvrait sur une multitude de sommets alpins, parmi lesquels se distinguaient le Mönch, le Wildstrubel, le Dom, le Wildhorn, le Cervin et la Dent d'Hérens.



Dans le versant sud du Vanil Noir.

Tout en profitant de ce spectacle grandiose, j'ai repensé à l'origine du nom de ce sommet emblématique. Le premier élément, « *vanil* », est un terme propre au dialecte fribourgeois qui désigne une pointe rocheuse, plus précisément une pointe située au-delà des pâturages. Le second élément fait référence à la couleur sombre du sommet, permettant ainsi de le distinguer des nombreux autres « *vanils* » présents dans le canton de Fribourg.

### Descente technique et spectaculaire vers le Plan des Eaux

Savourer quelques noix tout en m'imprégnant de ce panorama exceptionnel m'a permis de prolonger ce moment de grâce durant près d'une demi-heure. J'aurais volontiers prolongé cet instant de contemplation, mais deux autres sommets figuraient encore au programme et la journée avançait inexorablement.

La descente promettait d'être aussi spectaculaire que l'avait été la montée. J'ai emprunté le sentier balisé qui descendait d'abord le long de l'arête sud-est, avant de traverser le versant sud. Ce dernier, alternant rochers et pentes herbeuses, était

très abrupt, et le chemin s'est avéré rarement large. L'ensemble de la traversée était aérien et exposé, mais la majeure partie du parcours était sécurisée par des câbles métalliques ou des chaînes. Le terrain étant bien sec, j'ai trouvé ces équipements avant tout rassurants, mais par



Le Plan des Eaux dominé par le Vanil de l'Ecri.

terrain humide, ils doivent en revanche être indispensables. Plusieurs passages m'ont également contraint à utiliser les mains, m'imposant quelques pas d'escalade facile en degré I.

En raison des difficultés techniques cumulées et de la longueur de cette traversée, qui s'étend sur plusieurs centaines de mètres, la descente justifie pleinement la cotation T4+.

Tout en restant concentré sur mes appuis, des mouvements discrets dans le Creux de Combe ont soudain attiré mon attention. Il s'agissait d'une immense harde de bouquetins. Certains étaient paisiblement allongés, tandis que d'autres s'adonnaient à leur activité favorite : brouter les dernières herbes alpines encore accessibles en cette saison automnale.

Le sentier a ensuite rejoint l'arête sud-ouest du Vanil Noir. Là, le caractère exposé du terrain s'atténuait, bien que la progression restât résolument aérienne. J'ai néanmoins pu jeter plusieurs regards admiratifs vers ces superbes mammifères évoluant en contrebas.

En arrivant au Plan des Eaux, j'ai croisé deux couples de randonneurs, assis sur de gros blocs rocheux, absorbés par l'observation de ce spectacle naturel fascinant. L'endroit invitait clairement à la pause, mais je me suis abstenu de m'y attarder davantage, préférant éviter toute longue halte avant d'avoir rejoint le sommet de la Pointe de Paray.

## Cap sur le Vanil de l'Ecri

Planté sur la vaste selle, un poteau signalétique indiquait ma prochaine destination : le Vanil de l'Ecri. Le sentier était bien marqué au départ, mais plus haut, il devenait par endroits plus discret, et le balisage blanc-rouge-blanc se faisait rare. Cela dit, l'itinéraire restait globalement évident : il fallait suivre la large épaule en direction sud, puis s'engager dans la face nord-ouest afin de contourner l'antécime. Enfin, une dernière montée un peu raide m'a conduit au sommet, où trônait une croix en bois, ornée d'une petite mais élégante mosaïque de verre.

La seule difficulté pour gravir le Vanil de l'Écri depuis le Plan des Eaux résidait dans la discontinuité du sentier, qui n'était pas toujours clairement visible, ce qui justifie la cotation T3-pour ce tronçon.

Le sommet offrait une vue remarquable sur le Vanil Noir, dont la silhouette pyramidale et l'impressionnante face sud s'imposaient avec force. Vu depuis cette position, la montagne gagnait encore en majesté, tandis que sa face sud paraissait plus abrupte et plus vertigineuse que jamais.

Sur les cartes topographiques, ce sommet porte deux appellations : Vanil de l'Écri et Sur Combe. Cette double dénomination s'explique par la situation du sommet sur la frontière entre les cantons de Fribourg et de Vaud. « *Vanil de l'Écri* » (autrefois « *Dent de l'Écrit* ») s'inscrit dans la tradition toponymique fribourgeoise. Malgré mes recherches, je n'ai pas réussi à déterminer l'origine et la signification du terme « *Écri* ». Quant à « *Sur Combe* », il s'agit d'une désignation purement descriptive, signifiant littéralement « *au-dessus du (Creux de) Combe* », une dépression située du côté vaudois.

### Du Vanil de l'Écri à la Pointe de Paray : une arête impressionnante

En portant mon regard vers le sud-sud-ouest, la Pointe de Paray se dressait majestueusement, avec une silhouette particulièrement effilée. Depuis cette perspective, le nom de la montagne prenait tout son sens. Le terme « *parey* », issu de l'ancien français, signifie « *muraille* ». Le versant oriental formait en effet une falaise impressionnante, plongeant sur près de 400 mètres de hauteur.

Un sentier reliant le Vanil de l'Écri à la Pointe de Paray figurait sur les cartes topographiques, mais l'arête nord de la Pointe de Paray paraissait très raide et potentiellement délicate à gravir. L'incertitude m'a soudain gagné quant à la difficulté réelle de l'ascension. À ce moment précis, un randonneur est arrivé au sommet, puis a poursuivi sans s'arrêter en direction de la Pointe de Paray. J'ai remarqué une corde d'escalade fixée à son sac à dos, ce qui n'a fait qu'accentuer mon hésitation. Fallait-il réellement du matériel technique pour gravir cette cime par le nord ? Le randonneur était déjà trop éloigné pour que je puisse le rattraper et l'interroger. J'ai néanmoins décidé de tenter l'aventure.

J'ai suivi l'arête ouest sur une centaine de mètres, puis suis descendu le long de la large épaule orientée au sud. Vers 2230 mètres d'altitude, le chemin a quitté l'épaule pour contourner par la gauche une butte herbeuse (P. 2273). Soudain, le vacarme caractéristique de pierres



La Pointe de Paray.

dévalant une pente m'a brusquement tiré de ma contemplation. Une harde d'une trentaine de chamois était en train de remonter un pierrier dans le versant sud du Vanil de l'Ecri. Je les ai observés quelques instants, avant de poursuivre jusqu'au Plan de l'Ecri (P. 2235), situé au pied de l'arête nord de la Pointe de Paray.



Sur l'arête nord de la Pointe de Paray qui s'est révélée plus impressionnante que technique.

quelques courts passages un peu raides demandaient de l'attention, sans toutefois exiger de compétences particulières. La traversée entre le Vanil de l'Ecri et la Pointe de Paray peut ainsi être classée T2+.

## Descente délicate vers Petsernetse

Le randonneur qui m'avait précédé s'était installé près de la croix. Après l'avoir salué, je lui ai avoué que son équipement complet d'alpinisme m'avait un instant fait douter de l'accessibilité de la voie pour un simple marcheur. Il m'a alors expliqué que celui-ci était destiné à la descente technique par l'arête sud de la Pointe de Paray. Nous avons ensuite longuement échangé, laissant

La suite de l'itinéraire, qui empruntait le versant occidental tout en longeant plus ou moins l'arête, se devinait assez bien sur le terrain. A priori, l'ascension semblait donc parfaitement réalisable, même si la présence éventuelle de neige ou de glace pouvait compliquer la progression. Le randonneur qui me précédait était déjà à mi-parcours environ, son matériel d'alpinisme toujours accroché au sac, et ne semblait rencontrer aucune difficulté notable. J'ai donc choisi de m'engager à mon tour, en progressant sur le flanc droit de l'arête.

L'ascension s'est finalement révélée contre toute attente facile, et bien moins raide que ne le laissaient supposer les apparences. En revanche, mes craintes se sont confirmées peu avant le sommet : quelques plaques de glace s'étaient formées sur le sentier. Heureusement, elles étaient de taille modeste, et de grandes enjambées m'ont suffi pour les franchir sans encombre.

La croix sommitale en métal est apparue au tout dernier moment, et je l'ai rejointe au terme d'une ultime et très courte montée. Au final, l'ascension de la Pointe de Paray s'est avérée plus impressionnante que réellement difficile. Un chemin en général bien marqué, bien que non balisé, était visible sur la quasi-totalité du parcours. La trace devenait plus discrète uniquement dans la première partie de la descente, entre le Vanil de l'Ecri et le Plan de l'Ecri, mais même là, l'itinéraire restait évident. Sur le plan technique, seuls



Superbe panorama sur Gros Perré, Vanil Carré et Pra de Cray.

libre cours à notre passion commune pour la montagne, en évoquant d'anciennes excursions, des projets à venir et nos points de vue sur de nombreux sujets liés au monde alpin. Le soleil dardait ses rayons agréables, la vue était magnifique, et ni lui ni moi n'avions pas envie de redescendre vers la plaine. Finalement, nous avons passé près de deux heures à discuter, comme suspendus hors du temps, enveloppés par cette atmosphère alpine si particulière.

Le moment est toutefois venu de reprendre la route. Après nous être salués, il a poursuivi son chemin vers le sud, tandis que j'ai rebroussé chemin le long de l'arête nord sur une cinquantaine de mètres. Les cartes topographiques indiquaient bel et bien un sentier longeant l'arête nord-ouest, mais son départ était peu visible, en partie masqué par une fine couche de neige. Très rapidement, j'ai cependant retrouvé une trace bien marquée et continue. Dans la partie supérieure, le sentier se faufilait habilement dans la caillasse, et la présence de quelques marques jaunes, parfois rouges, facilitait grandement l'orientation. La descente était raide, mais sans difficulté technique majeure.



Une trace bien marquée dévale le long de l'arête nord-est de la Pointe de Paray.

Peu à peu, le terrain est devenu plus herbeux. Je m'en suis d'abord réjoui, car la pente paraissait plus régulière, mais très vite, j'ai dû composer avec un sol boueux et glissant, la chaleur

du soleil ayant fait fondre le givre et la glace. Le sentier est alors devenu glissant et traître. Les bâtons se sont révélés précieux pour dévaler cette pente raide sans risquer de vols planés, clairement peu recommandés sur une crête aussi aérienne.

Avec prudence, j'ai rejoint un collet (P. 1958). Alors qu'une trace semblait plonger dans la caillasse vers le nord-nord-est, j'ai préféré rester sur le sentier bien marqué, qui traversait le versant sud-ouest d'une butte herbeuse (P. 1992). J'ai rapidement atteint une seconde selle, située aux alentours de 1860 mètres d'altitude. J'avais au départ envisagé de remonter les quelques dizaines de mètres menant au sommet des Rochers de Saint-Jacques, mais les nuages obstruaient largement la vue vers l'ouest, ce qui m'a incité à renoncer à cette courte digression.



Sur l'arête nord de la Pointe de Paray qui s'est révélée plus impressionnante que technique. Descente sauvage en direction de Petsernetse.

Depuis la selle, j'ai plongé dans un petit vallon en direction du nord-nord-est. En l'absence de véritable sentier, seules quelques traces laissées par le passage d'animaux sauvages guidaient ma descente. Là encore, le sol était gras et glissant, et la combinaison de végétation, de terrain accidenté et de pentes irrégulières rendait la progression laborieuse. Malgré tout, j'ai fini par rejoindre l'alpage de Petsernetse. J'imagine qu'en plein été, lorsque la végétation est plus haute et plus dense, cette descente doit être encore plus pénible. Avec le recul, il m'aurait sans doute été plus judicieux de suivre directement les traces vers le nord-nord-est depuis le premier collet (P. 1958) afin de rejoindre plus rapidement le sentier figurant sur les cartes, à proximité du petit lac (P. 1817).

Compte tenu de la nature du terrain, et de l'absence partielle de chemin, l'itinéraire reliant la Pointe de Paray à Petsernetse justifie la cotation T3+.

### Traversée à flanc de coteau vers la Fédjîre

Mon objectif suivant était l'alpage de la Fédjîre. L'option classique consistait à descendre par un chemin jusqu'à Chenaux, vers 1440 mètres d'altitude, puis de remonter jusqu'au col situé près de la maison d'alpage, aux alentours de 1580 mètres. Cet itinéraire impliquait toutefois un détour avec environ 150 mètres de dénivelé négatif puis positif, une perspective qui ne m'enchantait guère.

Une option plus directe, mais plus engageante, s'est alors imposée à moi : traverser à flanc de coteau en direction du nord-nord-ouest. Je me trouvais en dehors de la réserve naturelle, qui s'arrête à hauteur de l'arête nord-ouest du Vanil de l'Écri, ce qui rendait cette variante tout à fait envisageable. Les pentes herbeuses paraissaient accessibles et modérément raides, et j'ai donc opté sans trop d'hésitation pour cette solution.



L'alpage de Petsernetse.

J'ai progressé en faux plat descendant à travers le versant. Dans un premier temps, la traversée était plutôt agréable : la pente restait raisonnable et l'herbe était courte, vraisemblablement fauchée ou broutée par le bétail. Hélas, environ cinq cents mètres plus loin, j'ai retrouvé des pentes naturelles, couvertes d'herbes hautes et ponctuées d'un terrain plus accidenté. Le passage le plus pénible a consisté à franchir une bande de ronces large d'une dizaine de mètres, une véritable épreuve pour les jambes. La suite s'est révélée un peu moins éprouvante, mais est restée physiquement exigeante. En pleine saison estivale, lorsque la végétation est à son apogée, cette traversée doit être bien plus difficile.

Je suis resté au-dessus de 1660 mètres d'altitude afin de contourner par le haut plusieurs barres rocheuses. Une fois celles-ci dépassées, j'ai perdu peu à peu de l'altitude, jusqu'à retrouver le sentier pédestre au niveau du col situé vers 1580 mètres, juste au-dessus de la ferme d'alpage de la Fédjîre.

Cette traversée s'est effectuée entièrement hors sentier, sur un terrain raide et parfois accidenté. Elle nécessitait un pied sûr ainsi qu'une bonne capacité d'orientation, ce qui justifie la cotation T4.

## Retour tranquille au parking des Baudes

Quelques dizaines de mètres en contrebas de la ferme d'alpage de la Fédjîre, j'ai emprunté une piste peu marquée qui partait en direction de l'ouest jusqu'à la lisière de la forêt. À partir de là, la trace est devenue plus nette. Elle longeait le bord de la forêt, puis traversait la partie inférieure de l'alpage. J'ai ensuite pénétré dans la forêt, avant de rejoindre le lac de Coudré. De là, il ne m'a fallu que peu de temps pour retrouver la route d'alpage empruntée le matin, que j'ai suivie tranquillement jusqu'au parking, mettant ainsi un point final à cette magnifique boucle. Malgré des conditions parfois délicates, entre neige résiduelle, glace et terrain humide, ainsi que des informations limitées sur certains tronçons hors sentier, j'ai pu mener à bien l'itinéraire imaginé au départ. Cette longue journée en terrain varié, exigeante mais riche en découvertes, s'est ainsi achevée comme espéré, en bouclant une traversée aussi esthétique que satisfaisante.

## Bibliographie

- [CAS] CAS. *Vanil Noir 2389 m : Vanil Noir – Vanil de l'Ecri – Pointe de Paray*. URL : [https://www.sac-cas.ch/fr/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/2132/mountain\\_hiking/1631](https://www.sac-cas.ch/fr/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/2132/mountain_hiking/1631) (visité le 17/03/2026).
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : [https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung\\_und\\_Wissen/Sicher\\_unterwegs/Sicher\\_unterwegs\\_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf](https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf) (visité le 21/12/2023).
- [Pro] Pro Natura Fribourg. *Réserve naturelle du Vanil Noir*. URL : <https://www.pronatura-fr.ch/fr/reserve-naturelle-vanil-noir> (visité le 17/03/2026).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).